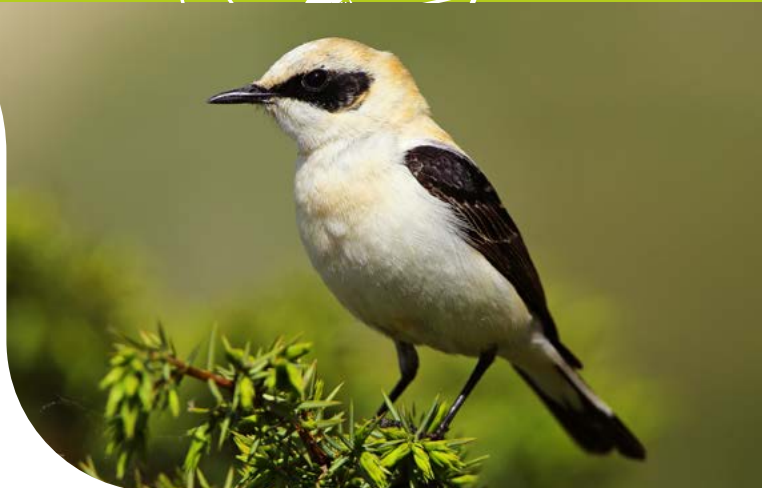




Portrait DE LA Biodiversité

VAUVENARGUES



Traquet oreillard © Aurélien AUDEVARD LR

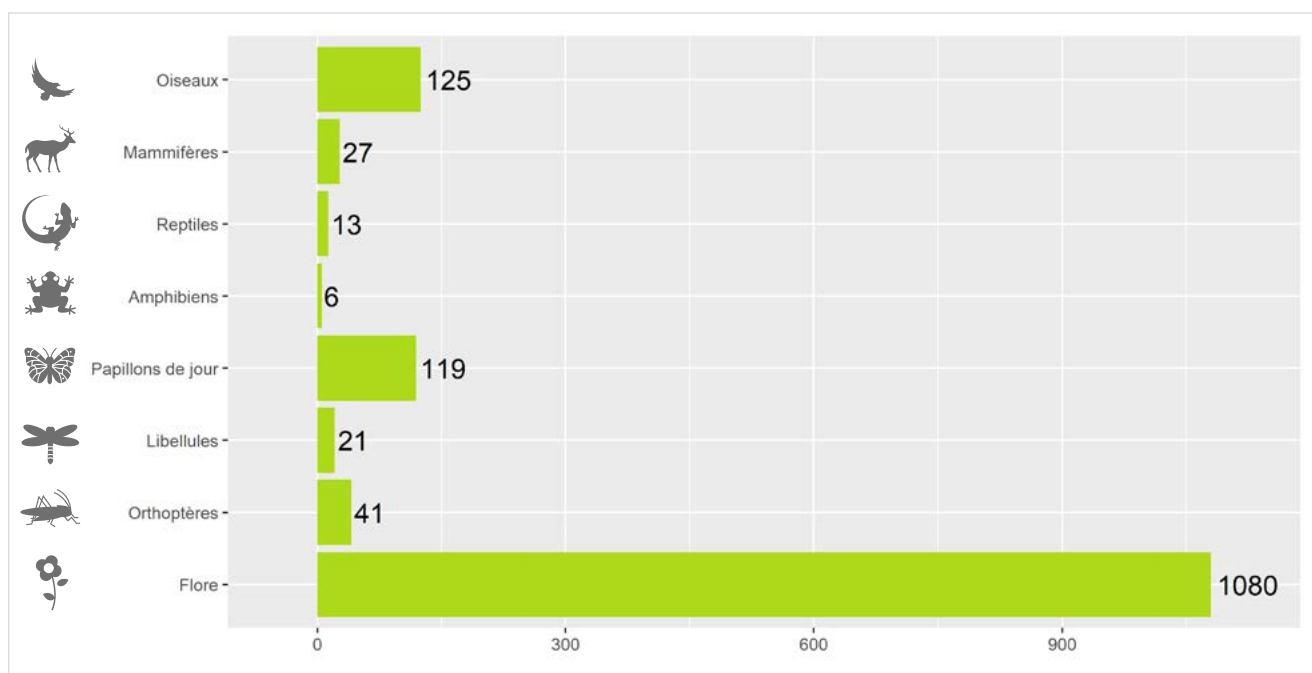


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

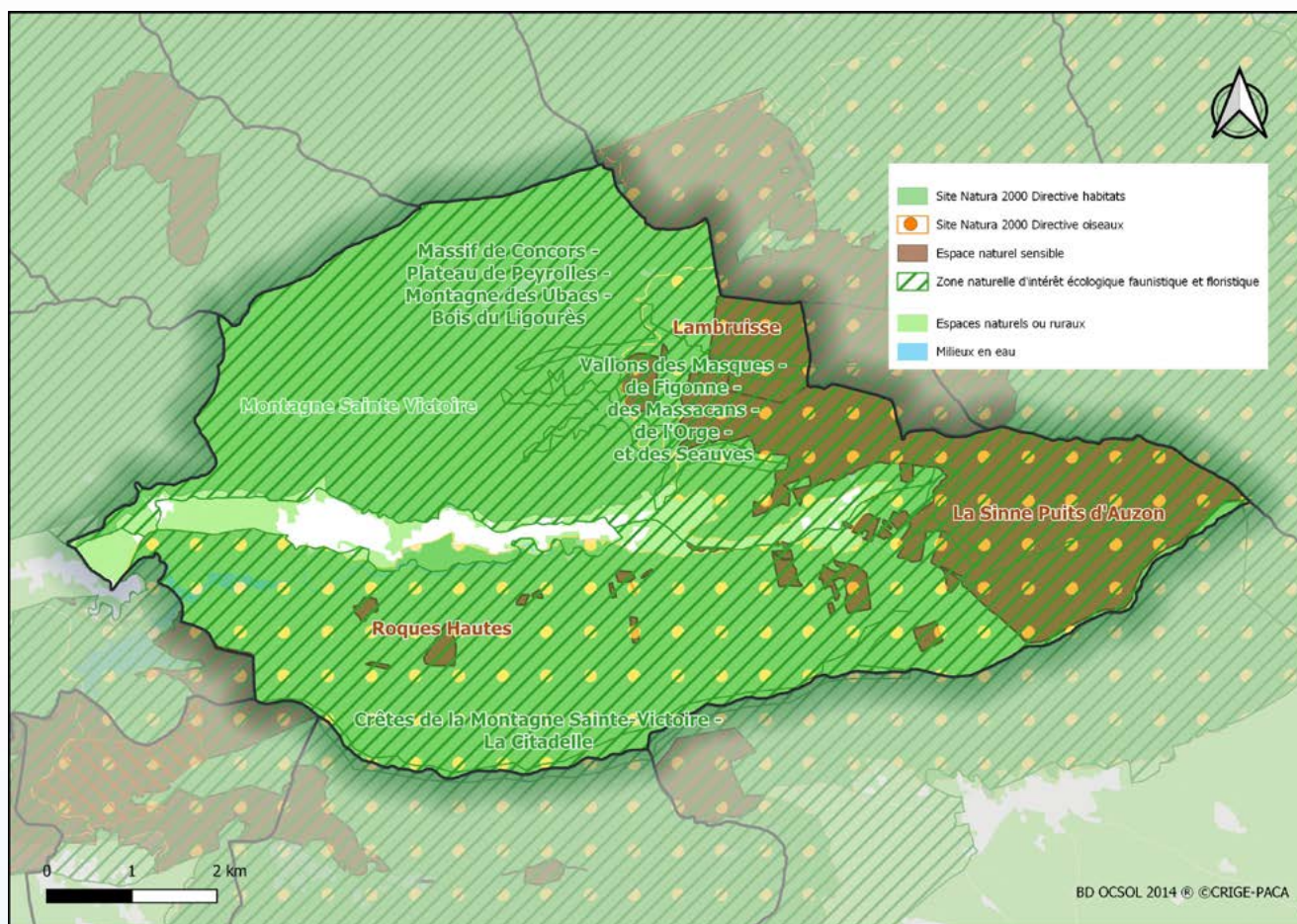
1 620 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Vauvenargues, soit 28% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 136 espèces sont protégées au niveau national. 22 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 31 à l'échelle régionale.

La compilation de 33 771 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Vauvenargues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Vauvenargues

D'une surface de 54 km², 97% de la commune de Vauvenargues sont des espaces naturels et ruraux. 96% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, préférentiellement au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Au nord, les chaînons situés dans le secteur le plus froid du département constituent un avant-poste des massifs montagnards de la Haute Provence. Les vieux chênes, véritables réservoirs de biodiversité, présentent un grand intérêt pour certains insectes et pour le reste de la faune des cavités.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Bruant ortolan

P **LR**

Le Bruant ortolan est un oiseau des collines fréquentant les milieux naturels à faible végétation comme les pelouses sèches, les garrigues dégradées par le feu, les pierriers parsemés d'arbustes. Il s'est adapté aux secteurs d'agriculture traditionnelle (vignes, lavandes) où alternent petites parcelles cultivées, friches et bosquets. Ce grand migrateur, désormais protégé, est en déclin en France du fait de la dégradation de ses habitats et de la chasse excessive dont il a longtemps été victime.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© André SIMON

Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Claude FALKE

Criquet hérisson

P **LR**

Le Criquet hérisson est un orthoptère endémique de l'ouest des Bouches-du-Rhône, du Var et des Préalpes de Grasse. Il y affectionne les collines et plateaux calcaires de Provence.



© François GRIMAL

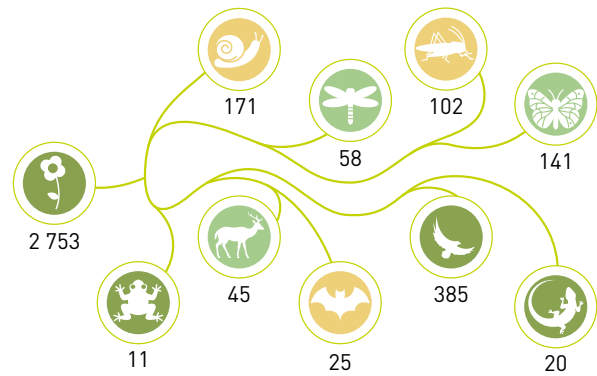
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

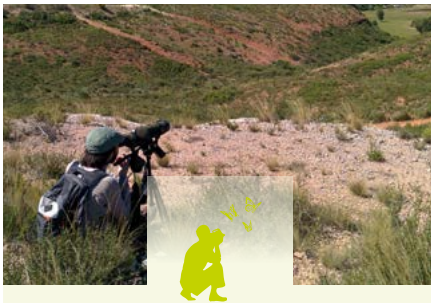
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

